

Avec vous, des élus engagés pour défendre et revaloriser notre métier



ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

Dans l'académie de Lyon depuis janvier 2018, les élu.e.s Psy EN de la FSU ont obtenu :

- la possibilité pour les Psy EN stagiaires de faire leurs stages **dans leur académie de résidence** ;
- la régularisation des différentes indemnités des Psy EN lors de la mise en œuvre du corps unique (indemnité de fonction, indemnité de tutorat d'un Psy EN stagiaire, indemnité pour exercice en REP, et NBI pour fonction de DCIO) ;
- un avancement de carrière le même pour tous **dans la classe normale** (seul perdre un avancement différencié pour le passage au 7ème et 9ème échelon) ;
- un accès à la hors classe pour toutes et tous, et la promotion prioritaire des collègues ayant le plus d'ancienneté au **11ème échelon** ;
- la prise en compte de l'équilibre homme/femme, et de l'âge pour l'accès à la classe exceptionnelle (faire en sorte que le maximum de collègues proches de la retraite soient promu.e.s).

Lors de ce prochain mandat de quatre ans, les nouveaux élu.e.s Psy EN de la FSU :

- seront attentifs à ce que les rendez vous de carrière aux 6ème, 8ème, et 9ème échelons se déroulent en **respectant le droit des collègues** (possibilité de contester l'avis final du Recteur, et de faire un recours en CAPA) ;
- veilleront à ce que les collègues ayant le plus d'ancienneté au **11ème échelon** soient promu.e.s à la hors classe ;
- interviendront pour faire en sorte que les modalités d'accès à la classe exceptionnelle soient revues, **au profit d'un accès ouvert à toutes et tous**, et pour que le plus de collègues soient promu.e.s avant leur départ en retraite.

Ils continueront aussi :

- d'informer et conseiller les Psy EN stagiaires et titulaires participant au mouvement, afin que l'administration prenne en compte l'ensemble de leurs points dans le cadre des mouvements inter et intra ;
- d'impulser la mobilisation, et de soutenir l'action des personnels des CIO, **contre le démantèlement de l'ONISEP, des CIO, et des missions des Psy EN EDO**
- d'intervenir auprès de l'administration : notamment pour l'achat de tests psychométriques à la charge des communes pour les Psy EDA (secteurs non ou sous dotés)



Dominique Leylavergne



Annie Genet



Arnaud Badiou



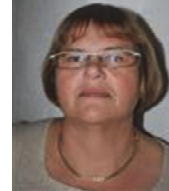
Gwendoline Babin



Marion Passot



Blandine Mezerette



Sabine Marlier



Emmanuel Rabin

Pour les CAPA votez :

Pour le CTA votez :

PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Liste
présentée par



4 Titulaires, 4 Suppléants
6 Femmes, 2 Hommes

Classe exceptionnelle des Psychologues de l'Éducation nationale

1. Mme GENET Annie - Ecole primaire - Guéreins (01)
2. Mme MARLIER Sabine - CIO de Trévoux - Trévoux (01)

Hors classe des Psychologues de l'Éducation nationale

1. Mme LEYLAVERGNE Dominique - CIO d'Etat de Lyon-Est - Villeurbanne (69)
2. Mme MEZERETTE Blandine - CIO de Bourg-En-Bresse - Bourg-en-Bresse (01)

Classe normale des Psychologues de l'Éducation nationale

1. Mme BABIN Gwendoline - Ecole primaire des Petits Fagotiers - St Martin-en-Haut (69)
2. M. RABIN Emmanuel - CIO d'Etat de Saint-Priest - Saint Priest (69)
3. Mme PASSOT-DALLERY Marion - CIO d'Etat de Lyon-Nord - Lyon (69)
4. M. BADIOU Arnaud - Ecole élémentaire Jules Ferry - Villeurbanne (69)

Modalités de vote

Lors des élections de novembre 2017, il s'agissait d'un vote papier. Cette année le ministère a décidé que les élections seraient électroniques :

ne nous laissons pas piéger, votons pour faire entendre notre voix !

Etape 1 : Création du mot de passe

Je me connecte à mon espace électeur :

elections2018.education.gouv.fr

- Je saisis mon adresse de messagerie professionnelle (prenom.nom@ac-lyon.fr)

Je confirme à partir du lien reçu sur ma boîte académique ou sur le webmail académique <https://webmail.ac-lyon.fr/>

- Je crée mon mot de passe

Les listes électorales des scrutins auxquels je vote sont publiées sur mon espace électeur

Etape 2 : Consultation listes et profession de foi

Je me connecte à mon espace électeur :

elections2018.education.gouv.fr

Les professions de foi et les candidats sont consultables pour chacun de mes scrutins



(prenom.nom@ac-lyon.fr).

Pour participer, vous devez utiliser votre boîte mail académique

Pour faire entendre votre voix, activez dès à présent votre messagerie

Etape 3 : Notice de vote (jusqu'au 13 novembre)

Ma notice de vote m'est remise en main propre, sur mon lieu de travail contre émargement. Les non titulaires recrutés tardivement et les électeurs qui demanderont à nouveau leur identifiant en cas de perte recevront un identifiant par voie électronique.

Elle contient mon identifiant électeur.





Étape 4 : Je vote à tous les scrutins qui me concerne

En me connectant à :

elections2018.education.gouv.fr

Avec : mon identifiant et mon mot de passe électeur

29 NOV > 06 DÉC **Votez !**
POUR AGIR ENSEMBLE

	CT Académique	CT Ministériel	CAP Académique	CAP Nationale
Titulaires				
Stagiaires	